

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE  
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis le 1er Juillet 1976, la gamme des Modèles 1977 bénéficie de différentes évolutions dont une nouvelle présentation du tableau de bord et de l'arrière du véhicule.



NOUVEAU TABLEAU DE BORD



NOUVEL HABILLAGE ARRIÈRE

Essuie-glace de série sur Breaks Tous Types

T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 82 G

Le 15 Septembre 1976

Confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

GS

Tous Types

MODELES 1977

Evolution du véhicule

## PRINCIPALES MODIFICATIONS

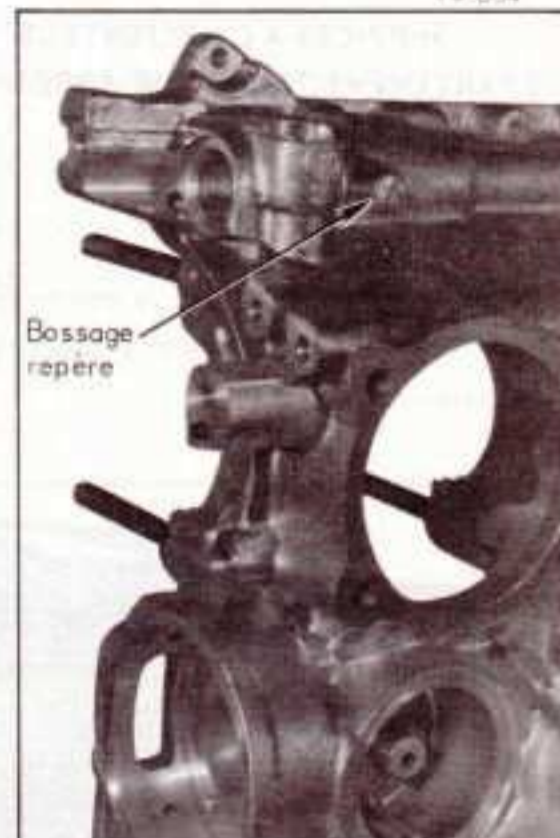
### I. MOTEUR

Montage en 2<sup>ème</sup> possibilité d'un nouveau demi-carter moteur gauche dont la forme des lunules d'aspiration et de refoulement de la pompe à huile, est modifiée.

Ces carters sont identifiables extérieurement par un bossage supplémentaire sur la rampe d'huile supérieure au niveau du clapet by-pass.

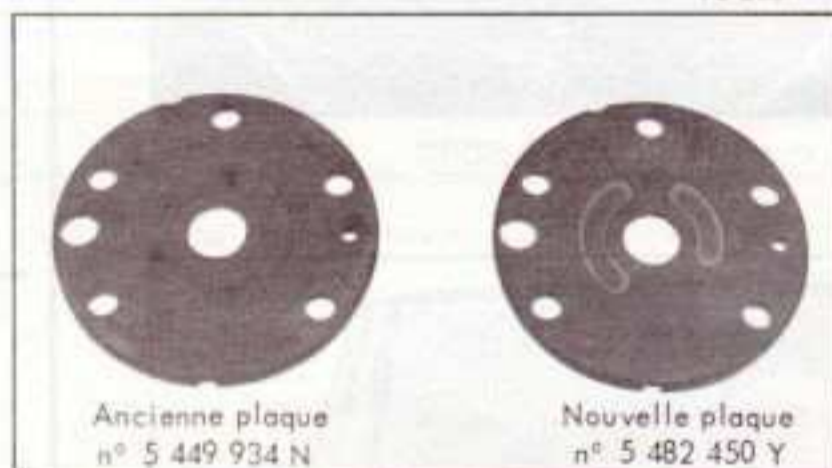
Avec ce nouveau carter le montage de la nouvelle plaque de fermeture à lunules modifiées est IMPERATIF.

La nouvelle plaque étant adaptable sur un ancien carter, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que celle-ci.



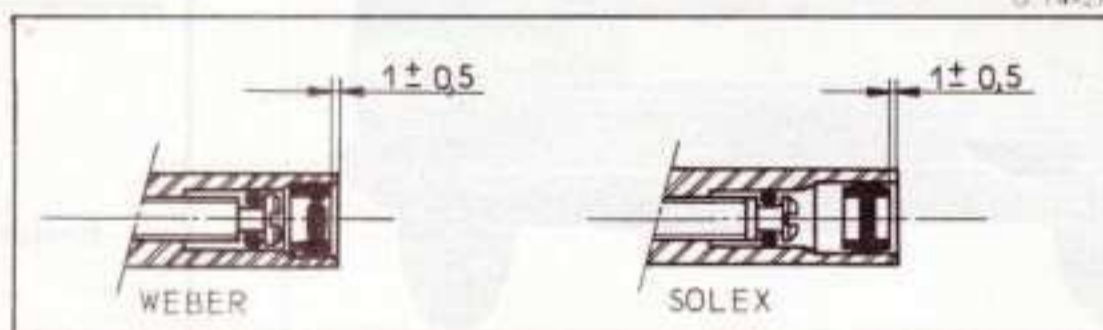
#### REPARATION :

Lors d'un échange de carter bien respecter la nécessité du montage de la nouvelle plaque avec le nouveau carter.



### II. CARBURATEUR

Type « inviolable » : La vis de richesse est protégée par un obturateur en plastique.



OBTURATEURS	Couleur 1 <sup>è</sup> Monte	Couleur 2 <sup>è</sup> Monte	Caractéristiques	N° P.R.
WEBER	Blanc	Noir	∅ ext. 6,52 mm hauteur 3,5 mm	5 489 716 B
SOLEX	Noir	Blanc	∅ ext. 6,70 mm hauteur 4 mm	5 489 718 Y



**Autres modifications apportées aux carburateurs WEBER :**

- a) Adjonction d'un blocage en rotation du coupe-ralenti par une vis à tête six pans creuse (clé six pans mâle de 2 mm).
- b) Evolution de la liaison capsule de dénoyage-volet de départ, permettant un réglage plus précis. (nouveau couvercle avec vis-butée déportée).

**CARBURATEURS WEBER**

N° P.R.	Repère	Type véhicule	Embrayage	Vitesse ralenti tr/mn	Teneur CO %	Teneur CO2 %	Bouchon inviolabilité
5 489 706 T	W 50 - 50 30 DGS / 150	1015 TT sauf Autriche	Mécanique	900 + 50 0	2 à 3,5	> 10	avec
5 489 709 A	W 70 - 50 30 DGS 5 / 150	1015 Autriche	Mécanique	900 + 50 0	2 à 3,5	> 10	avec
5 489 707 D	W 66 - 50 30 DGS 1 / 250	1220 TT sauf Suède, Australie et X 2	Mécanique	900 + 50 0	2 à 3,5	> 10	avec
			Convertisseur	850 ± 50			
5 489 708 P	W 59 - 50 30 DGS 2 / 250	X 2	Mécanique	900 + 50 0	2 à 3,5	> 10	avec
5 475 290 E	W 68 - 01 30 DGS 4 / 200	1220 Suède	Mécanique	900 + 50 0	2 à 3	> 10	sans

**CARBURATEURS SOLEX**

N° P.R.	Repère	Type véhicule	Embrayage	Vitesse ralenti tr/mn	Teneur CO %	Teneur CO2 %	Bouchon inviolabilité
5 489 711 X	28 CIC 4 repère 200	1220 TT sauf X 2	Mécanique	900 + 50 0	2 à 3,5	> 10	avec
			Convertisseur	850 ± 50			
5 489 712 H	28 CIC 4 repère 201	X 2	Mécanique	900 + 50 0	2 à 3,5	> 10	avec

**III. DISPOSITIF DE DEPART A FROID**

Tirette de starter avec contact électrique pour alimentation d'un voyant témoin de starter, au tableau de bord.

## TIRETTES DE STARTER FREINEES, avec contact électrique.

N° P.R.	Carburateur	Véhicule	Longueur
5 491 194 S	WEBER	Direction à gauche	1232 mm
5 491 195 C	SOLEX	Direction à gauche	1320 mm
5 491 196 N	WEBER	Direction à droite	1420 mm
5 491 197 Z	SOLEX	Direction à droite	1520 mm

## IV. TABLEAUX DE BORD (Direction à gauche)

Nouveaux tableaux de bord à cadrans ronds et à façades personnalisées pour les quatre versions suivantes :

- G. Spécial (sans compte-tours)
- GS Club
- GS Pallas
- GS X et X2

Les nouveaux tableaux de bord ont les mêmes dimensions que ceux montés précédemment et leur fixation est assurée :

- à la partie inférieure de la même façon que l'ancien modèle.
- à la partie supérieure par liaison (2 vis) avec la partie inférieure de la « casquette » de la planche de bord, rigidifiée par un support fixé sur le tablier d'auvent.

L'accouplement du flexible de compteur et le branchement des faisceaux électriques sont du même genre que ceux utilisés antérieurement.

NOTA : Pour les véhicules « Direction à droite » la conception du tableau de bord est inchangée, mais un voyant témoin de starter, est ajouté.

Tableau pour :	JAEGER	ED-VEGLIA
G Spécial	5 491 168 J	5 491 164 R
GS Club	5 491 171 S	5 491 167 Y
GS Pallas GS X ou X2	5 491 169 V 5 491 170 F	5 491 165 B 5 491 166 M
Câble de compteur		5 491 172 C
Epingle côté boîte de vitesses	5 419 947 T	



## V . ECLAIRAGE

Les véhicules GS Club « Berlines et Breaks » ainsi que les GS Pallas sont équipés de phares à iode avec ampoules type H.4.

Le trou de mise à l'air libre de la bonnette d'étanchéité est à positionner à la partie inférieure, dans le plan vertical.

## VI . AMENAGEMENTS INTERIEURS

a) La façade « répartiteur d'air » ainsi que la tablette vide-poches sous la planche de bord, ne forment plus qu'une seule pièce.

b) La console centrale est formée de deux parties :

- une partie métallique, fixée au soubassement, supporte le levier de changement de vitesses.
- une coiffe en polypropylène est fixée sur la partie métallique et peut facilement s'en désolidariser afin de faciliter l'accès aux parties mécaniques de la console.

c) Ceintures de sécurité à enrouleur, aux places avant :

- de série sur les véhicules GS « Pallas »
- en option sur les autres types de véhicules.

NOTA : Toutes les caisses possèdent la modification du caisson central, au niveau de la partie arrière des sièges avant, nécessaire à la fixation des blocs des ceintures à enrouleur.

## VII. HYDRAULIQUE - FREINS

Les modèles « FRANCE, REUNION et GRANDE-BRETAGNE » sont équipés d'un double circuit de freinage nécessitant le montage d'une vanne de sécurité et d'un réservoir hydraulique avec indicateur de niveau minimum à contact électrique.

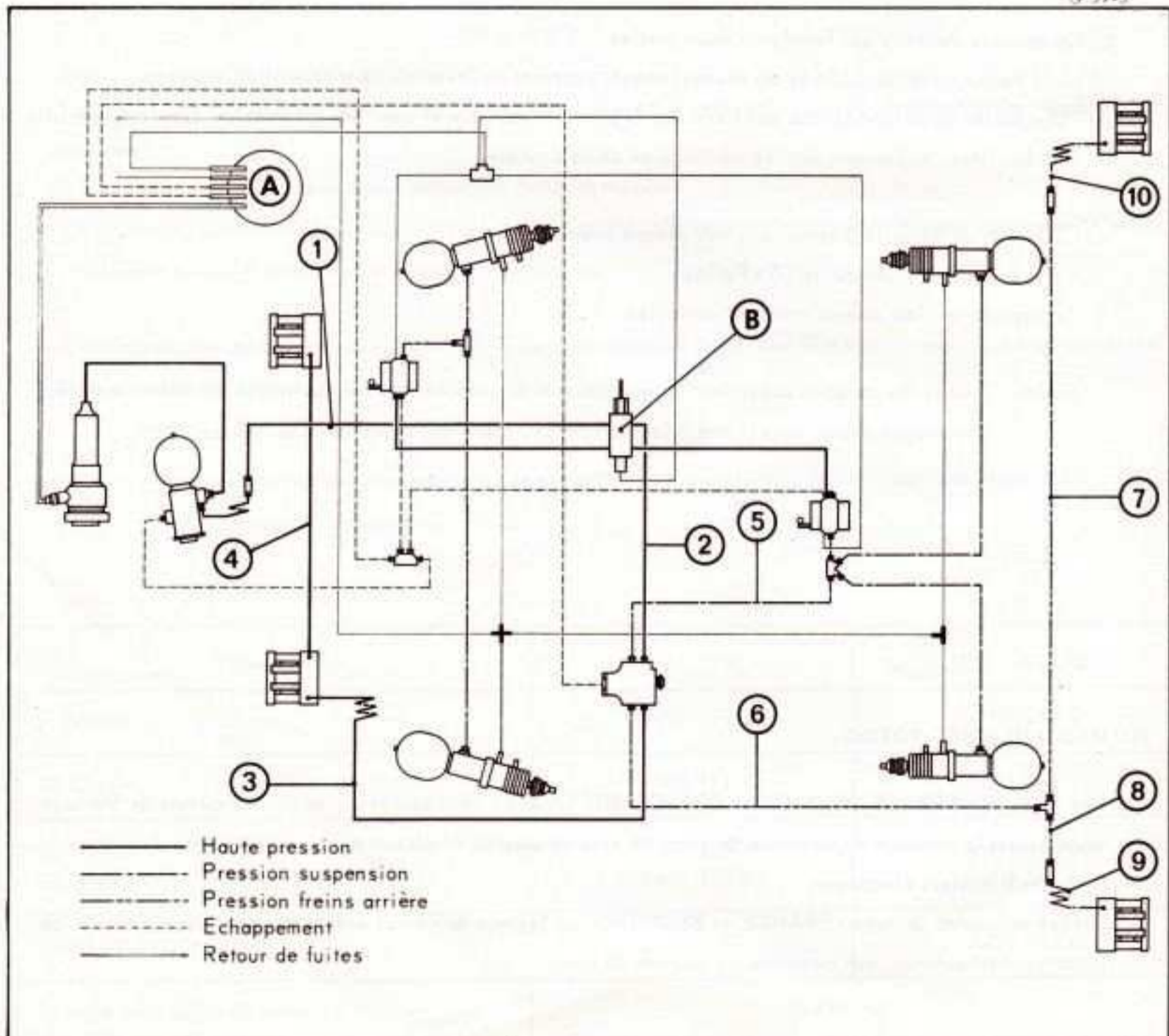
Sur les véhicules du type « FRANCE et REUNION », un testeur du voyant indicateur de niveau minimum de réservoir hydraulique, est incorporé au tableau de bord.

## PIECES DE RECHANGE

Repère	DESIGNATION	NUMEROS P.R.
A	- Bloc central équipé	3 L 5 469 879 R
B	- Indicateur de niveau du réservoir	3 L 5 445 463 R
	- Vanne de sécurité	GX 13 413 01 B

Repère	CANALISATIONS	FRANCE - REUNION HOLLANDE - SUISSE NORVEGE - ISRAEL	GRANDE BRETAGNE D à D
1	Deux voies à vanne		GX 13 416 01 A
2	Vanne à doseur	GX 25 323 01 A	5 487 896 U
3	Doseur à étrier avant gauche	GX 25 162 01 B	GX 25 162 02 B
4	Etrier gauche à étrier droit		GX 25 117 01 B
5	Quatre voies à doseur	GX 25 183 01 A	GX 25 183 02 A
6	Doseur à trois voies	GX 25 167 01 A	5 489 242 Z
7	Trois voies à deux voies droit		GX 25 189 01 A
8	Trois voies à deux voies gauche		GX 25 186 01 A
9	Deux voies à étrier arrière gauche		GX 21 308 01 A
10	Deux voies à étrier arrière droit		GX 21 309 01 A

G 39-5





## VIII. CARROSSERIE

Tous les véhicules Modèles 1977 portent le millésime « 77 » frappé sur la plaque « constructeur ».

- L'habillage arrière des véhicules est modifié.
- Les blocs optiques sont redessinés ( type CX ) et personnalisés pour les quatre versions suivantes :
  - G Spécial - Tous pays sauf Belgique - ( sans feux de recul )
  - G Spécial - Belgique ( sans feux de recul mais avec feux de brouillard incorporés )
  - Autres G.TT - Tous pays sauf Belgique - ( avec feux de recul )
  - Autres G.TT - Belgique ( avec feux de recul et feux de brouillard incorporés ).

la fixation se fait en trois points sur la tôle-support.

- côté extérieur par une patte-crochet
  - côté intérieur par deux écrous à ailettes permettant le démontage rapide dans le cas d'un échange de lampe.
- Un bandeau porte-sigle, en aluminium brossé est fixé à la partie supérieure du panneau arrière sur toute sa largeur ( ailes arrière et porte de coffre ou hayon ).

### PIECES DE RECHANGE :

- la nouvelle fixation du tableau de bord,
- le passage du flexible de compteur,
- les ancrages des ceintures à enrouleur,
- les ailes arrière et les tôles de feux arrière modifiés,
- le passage de roue vertical gauche pour les Breaks ( ajour pour le passage du réservoir de lave-glace )

entraînent la création de nouvelles caisses.

### REPARATION

- A épuisement des pièces concernées, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que des tôles de feux arrière, gauche et droit, nouveaux modèles. Ceci nécessitera, pour l'adaptation des anciens feux :
    - la pose de deux équerres d'étanchéité n° 5 485 625 J par tôle, ( à souder à l'intérieur à l'emplacement des fixations du nouveau feu ).
    - le perçage d'un trou  $\phi = 6$  mm nécessaire à la fixation inférieure de l'ancien feu.
- Cette unification entraîne la création de nouveaux numéros des sous-ensembles utilisant les tôles de feux avec « demander en outre » les équerres d'étanchéité. ( Passage de roue, panneaux de côté ).
- Les portes de coffre et les hayons sont unifiés pour les P.R.
  - Les trous de fixation du nouveau bandeau arrière seront à percer à la demande dans le panneau extérieur ( nouveau montage ).

NOTA : Il n'est pas possible de monter les nouveaux blocs optiques arrière dans les anciennes ailes.

## IX. BREAKS Tous Types

Montage en série d'un combiné « lave-glace - essuie-glace » de lunette arrière se composant :

- d'un ensemble moteur et balai BOSCH,
- d'une fixation avec renfort sur le panneau intérieur de hayon,
- d'une pompe de lave-glace AVRI et d'un réservoir de lave-glace maintenus par une sangle métallique dans le passage de roue arrière gauche.

### PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	N° P.R.
Moteur essuie-glace BOSCH .....	5 490 581 D
Renfort support moteur .....	5 474 236 R
Bras porte-raclette .....	5 484 617 C
Raclette .....	5 445 038 W
Réservoir lave-glace .....	AM 564 72 B
Pompe lave-glace AVRI .....	5 489 618 L
Sangle de réservoir .....	5 435 410 U
Gicleur .....	5 489 619 X
Interrupteur sur console .....	5 491 050 B

NOTA : Un Kit P.R. « lave-glace-essuie-glace » avec notice de montage est actuellement à l'étude pour l'adaptation éventuelle sur les véhicules non équipés de série.